

COMPTE RENDU DE REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 30 novembre 2018

Présents : GOIZET Henri, DUPIN André, DOMINGUEZ Jean José, FERRAN Alain, GROS Corine, GALY Yves, VILLEMUR Daniel,

- **Absents excusés :** TISSIERES Thomas , FOURGEAUD Sébastien
- Secrétaire de séance : DUPIN André

Lecture des délibérations du Conseil Municipal du 19 octobre 2018

Ordre du jour

DELIBERATIONS

1. PLU Opposition transfert à la Communauté de Commune

Mr le Maire rappelle au Conseil que la compétence du document d'urbanisme , peut être transférée automatiquement à la Communauté des Communes (Article 133 de la loi ALUR).

Ce projet n'étant pas applicable actuellement (PLU en cours d'élaboration) , le Conseil s'oppose au transfert de cette compétence à l'Intercommunalité.

2. Solidarité communes de l'Aude

Le Conseil, à l'unanimité, décide d'accorder un don de 200€ en faveur des sinistrés des inondations de l'Aude

3. Statuts de la Communauté de Communes Cagire Garonne Salat

Le syndicat de télécommunication de la vallée du Ger doit être restitué aux communes concernées par la Communauté des Communes, ce qui implique une modification des statuts de la Communauté .

Proposition approuvée à l'unanimité par le Conseil

4. Motion pour le Collège

Motion en soutien pour les collèges d'Aspet et de Salies concernant les effectifs.

Le Conseil approuve la motion de soutien

5. Paiement des dépenses d'investissement avant le vote du budget 2019..

Délibération pour autoriser le mandatement des dépenses d'investissement entre le 1^{er} janvier et le vote du budget 2019, dans la limite de 25 % des dépenses de l'exercice précédent.

Le Conseil approuve la proposition à l'unanimité

6. SDEHG Renforcement du réseau

Approbation d'une convention de servitude pour le passage sur certaines façades du domaine public dans la rue des Ecoles (entre Eglise et transformateur) dans le cadre du renforcement de réseau .

Le Conseil approuve la signature de cette convention, à l'unanimité

7. Questions diverses

Restauration de la plaque commémorative du monument aux morts